

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2021

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal du conseil municipal du 3 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Intercommunalité

- **Observatoire petite enfance** : Xavier GAUTHIER présente le bilan qui a été fait par le service petite enfance de la communauté de communes tant sur le territoire intercommunal que communal. Il s'avère qu'il y a suffisamment de places pour répondre aux demandes d'accueil des 0-3 ans, toutefois une incitation vers le métier d'assistant maternel est menée pour faire perdurer cette offre puisque 34 % de ces professionnels ont plus de 55 ans. Au 1^{er} juillet sur Villeperdue, 17 assistants maternels sont agréés avec un recensement de 12 en activité soit 47 agréments. Ce bilan montre que le 1^{er} choix des parents sur l'intercommunalité se tourne vers le multi-accueil mais sur Villeperdue, aucune structure n'existant, la solution des assistants maternels est privilégiée avec quelques spécificités pour certains qui accueillent des enfants sur des horaires décalés (avant 7h00, après 20h00 ou encore le samedi). Le Relais d'Assistants Maternels Enfants Parents, basé sur Monts en ce qui concerne Villeperdue, a pour mission d'accompagner et de créer des rencontres avec les professionnels de ce secteur d'activité, de faire découvrir d'autres lieux et personnes aux enfants confiés aux assistants maternels et d'écouter et d'orienter les parents. Il est à noter que sur Villeperdue, l'association « les fripons » crée un lien qui n'existe pas forcément sur les autres communes.

- **Fonds de concours Touraine Vallée de l'Indre et aménagement cour de l'école** : Les élus décident de solliciter le fonds de concours intercommunal d'un montant de 4 136 € pour participer au financement des travaux d'aménagement de la cour de l'école côté Godinière.

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2021** : M. le Maire informe les élus que la communauté de communes est éligible au FPIC à hauteur de 1 464 125 € (+ 3% par rapport à 2020). Cette somme est répartie ainsi : 559 486 € pour l'intercommunalité et 904 639 € pour les 22 communes dont 150 000 € répartis à part égale et le solde réparti en fonction du critère de la population, de la longueur de voirie et du potentiel financier par habitant. La somme allouée à Villeperdue pour 2021 est donc de 27 446 €.

Affaires scolaires et périscolaires

- **Point investissement matériel informatique** : Xavier GAUTHIER informe les élus que les achats prévus dans le cadre de la classe numérique, tablettes et ordinateurs, subventionnés à hauteur de 50 % par l'Etat, ont été reçus ; la facture est en attente pour solliciter ladite subvention. Ainsi, toutes les classes sont équipées d'un vidéoprojecteur, 3 d'entre elles de tableaux numériques et bientôt la maternelle sera équipée des tablettes mises à jour avec le logiciel adéquat.

Personnel communal

- **Point adjoint technique espaces verts** : Xavier GAUTHIER rappelle qu'un nouvel adjoint technique spécialisé dans les espaces verts a été embauché depuis le 17 mai pour accroissement d'activité et ce jusqu'au 30 novembre prochain. Après analyse des besoins et entretien avec cet agent qui donne totale satisfaction, M. le Maire propose de créer un poste permanent d'adjoint technique à compter du 1^{er} décembre prochain. L'agent en poste actuellement a déjà stipulé qu'il postulerait, son choix étant de rester à 80 %. Les élus, à l'unanimité des membres présents, décident de créer ce poste permanent d'adjoint technique. Afin de répondre à ce recrutement, il convient d'ajuster le tableau des effectifs de la commune notamment en créant un poste permanent d'adjoint technique territorial supplémentaire à hauteur de 35 h.

- **Point adjoint technique avec mission d'aide à la restauration scolaire et entretien des bâtiments communaux** : Xavier GAUTHIER rappelle qu'un agent a été recruté à compter du 15 septembre dernier en contrat aidé de droit privé PEC pour des missions d'aide à la restauration scolaire et entretien des bâtiments communaux. Il s'avère que la période d'essai n'a pas été concluante, l'agent n'ayant pas les compétences requises. Ainsi, un recours à mise à disposition d'une personne via le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine s'est effectué depuis le 7 octobre. Après étude auprès de Pôle Emploi, cet agent peut bénéficier d'un contrat aidé de droit privé type Parcours Emploi Compétence, M. le Maire propose de créer ce poste temporaire à compter du 15 novembre 2021. Les élus approuvent la création de ce poste temporaire.

Budget Finances

- **Restes à recouvrer et provision** : M. le Maire fait part de l'évolution des restes à recouvrer adressé par le trésorier qui s'élève à 112,19 € ; ce montant étant déjà prévu au budget.

- **Décisions modificatives** : M. le Maire fait un point rapide sur le budget en spécifiant qu'il n'y a pas nécessité de faire de décisions modificatives à ce stade.

- **Point banquet communal - tarif repas – animation banquet – colis de Noël** : Anita RAVION informe les élus que les invitations pour le banquet communal, qui se tiendra le 11 novembre cette année, seront distribuées la semaine prochaine avec la lettre d'infos. Cette invitation informe du déroulé de cette journée qui débutera par la commémoration de l'armistice de 1918. Le vin d'honneur sera servi par le Madison et le banquet par le Tournebride. Le tarif du repas, pour les personnes qui ne remplissent pas les conditions pour une invitation gracieuse (avoir 69 ans et plus et résidant depuis au moins 1 an sur la commune) est inchangé et s'élève à 35 €, ces informations seront relayées dans la prochaine lettre d'infos également. Une animation avec un accordéoniste est prévue pour un montant de 260 €. Après discussion, les élus décident de ne pas proposer de colis de Noël en lieu et place du banquet, en effet, les élus tiennent à créer du lien social avant toute chose. La conception d'un colis moindre est évoqué mais non acté.

- **Animation 20 ans de la bibliothèque** : Anita RAVION informe que les bénévoles de la bibliothèque se sont réunis le 13 octobre avec Loann THREARD, référent des bibliothèques de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, afin de définir un programme de festivités pour la journée anniversaire des 20 ans de la bibliothèque « Lucien Brossard » prévue le samedi 11 décembre. Slam avec Marcel GOUDEAU le matin, vin d'honneur et hommage à Jean-Louis CHEDOZEAU le midi, atelier dessin et dédicace avec Philippe LARBIER l'après-midi et spectacle conte de Noël sons et lumières avec pyrotechnie en début de soirée rythmeront cette journée festive.

Travaux communaux

- **Retour sur inauguration bâtiment scolaire** : M. le Maire rappelle le financement de ce bâtiment et rapporte que l'inauguration, qui s'est déroulée le 25 septembre sous le soleil, s'est tenue en présence de Mme la sous-préfète, Mme la conseillère départementale et nombre d'acteurs de ce chantier hormis l'architecte. Les enseignants sont ravis de ces nouveaux locaux qu'ils se sont déjà appropriés. Quelques finalisations restent à effectuer à la marge. Le billodrome trônant dans la cour de l'école, financé par l'APE et la commune qui a pris en charge la plateforme, ravit les écoliers.

Urbanisme

- **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)** : Les élus décident, à l'unanimité, de ne pas préempter :
 - sur le terrain et bâti sis 3bis rue Dame Milon parcelles B1064 et B1065.

Dates à retenir

- | | |
|--------------------------------|---|
| ● Commémoration du 11 novembre | Jeudi 11 novembre – 10h15 devant la mairie |
| ● Banquet communal | Jeudi 11 novembre à 12h30 – salle « Les albizzias » |
| ● Commission communication | Mardi 16 novembre à 18h00 – mairie |
| ● Prochains CM | Vendredi 26 novembre à 20h00 – mairie |
| ● 20 ans biblio | Samedi 11 décembre – rendez-vous dès 10h - bibliothèque |
| ● Vœux du maire | Vendredi 14 janvier 2022 à 19h00 - salle « Les albizzias » |

Urbanisme

- **Maison France Services à Cheillé** : M. le Maire informe de l'inauguration de la Maison France Services à Cheillé le 25 septembre dernier. Une Maison de Services au Public est un lieu unique dans lequel les habitants sont accompagnés par un agent dans leurs démarches administratives : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative... Une autre antenne existe à Montbazou.
- **Réserve foncière pour projet futur école** : M. le Maire explique que fort du constat que le bâtiment de restauration scolaire est un peu petit, que l'école est positionnée sur 2 sites, il serait sans doute envisageable de constituer une réserve foncière pour mener un projet plus global. Il s'avère que certaines parcelles proches de l'école côté Godinière seraient prochainement en vente. Ainsi, M. le Maire propose d'étudier une possible réserve foncière avec ces parcelles voire d'autres dans l'optique d'un projet futur de regroupement de l'école communale.

Le secrétaire de séance